

Paris, ce 4 février 2021

## Communiqué de presse

### **Annonce d'un dépôt de plainte en Cour de Justice de l'Union européenne par des associations de défense de la langue française , partenaires de l'Entente Ile-de-France/Québec :**

« Dans l'esprit du *Haut Conseil **international** de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*, réseau informel qui ne peut ester en justice, *Avenir de la Langue française (ALF)*, et plusieurs autres associations déclarées de France et du dehors qui portent le *HCILFF*, annoncent leur dépôt prochain en *Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE)*, d'une plainte contre l'usage illégal et illégitime de l'anglais comme « **langue commune** » **de fait** du Parquet européen et de la Commission européenne présidée par Mme Ursula von der Leyen.

Usage massif, alors que le Royaume-Uni vient de quitter l'UE, pour tenter d'imposer un fait accompli, voulu pérenne.

Usage illégal, car le règlement européen n° 1 de 1958 modifié, en vigueur, portant statut des langues officielles des institutions de l'UE, instaure au moins trois langues de travail, et non une seule de fait.

Usage illégitime, car l'anglais langue maternelle passe de 16% chez les 28, à quelque 1% chez les 27. Plus important : il nie la nature de l'Union, faite de diversité, et non d'un agrégat de vassaux de l'empire à unir par l'anglo-américain.

Dans l'attente du « non » ferme de la France, à prononcer par son Président, sollicité par notre lettre ouverte collective du 14 septembre 2020, le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* fait appel à toutes les forces vives de la France et de la Francophonie pour retrouver au plus tôt un statut des langues officielles et **de travail** de l'Union conforme au droit et à la nature d'icelle.

**Pour le *Haut Conseil* : Albert Salon, ancien ambassadeur, Secrétaire général du *Haut Conseil-France*, président d'honneur d'*Avenir de la Langue française (ALF)*.**  
*contact :*

*Avenir de la Langue française*, [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) et tél d'A.Salon : 01 45 32 42 84.